

PREFECTURE DE LA REGION AUVERGNE

DIRECTION RÉGIONALE  
DES AFFAIRES CULTURELLES  
AUVERGNE

**ARRÊTÉ** /2006/49 .

**portant inscription au titre des monuments historiques  
de l'église Saint-Ferréol de Murol (Puy-de-Dôme)**

Le Préfet de la région d'Auvergne,  
Préfet du Puy-de-Dôme,

*Officier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite*

- VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2;
- VU le décret du 18 mars 1924 modifié pris pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 ;
- VU le décret n° 82-390 du 10 mai 1982 relatif aux pouvoirs des préfets de région ;
- VU le décret n° 99-78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;
- LA commission régionale du patrimoine et des sites de la région Auvergne entendue en sa séance du 12 janvier 2006;
- VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

**CONSIDÉRANT** que l'église de Murol (Puy-de-Dôme), dotée d'un décor peint par l'abbé Boudal, présente au point de vue de l'histoire et de l'architecture un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation ;

/ ... /

## ARRÊTE

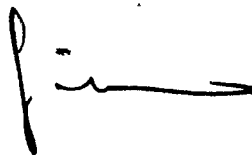
ARTICLE 1er - Est inscrite au titre des monuments historiques **l'église Saint-Ferréol de Murol (Puy-de-Dôme)** en totalité, située sur la parcelle n° 112 d'une contenance de 9 a 10 ca figurant au cadastre AN et appartenant à la commune depuis une date antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1956.

ARTICLE 2. - Le présent arrêté, dont une ampliation certifiée conforme sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication, sera publié à la conservation des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de l'État dans le département du Puy-de-Dôme.

ARTICLE 3. - Il sera notifié au préfet du département et au maire de la commune propriétaire intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

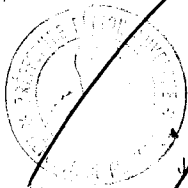
Fait à Clermont-Ferrand, le **20 MARS 2006**

Le préfet de la région d'Auvergne,



Jean-Michel **BERARD**

Enregistré au recueil général  
dans le fichier de la conservation,  
le Directeur administratif du S&A - Auvergne



Jean-Pierre MACHETEAU